



VINS DE
BORDEAUX | B

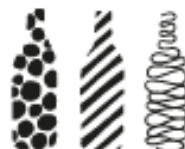
Communiqué de presse
Janvier 2018

Il y a tant à découvrir

VINS DE BORDEAUX

Les vins de Bordeaux toujours plus éco-responsables

Depuis plus de 20 ans, la filière des vins de Bordeaux s'est engagée dans une viticulture responsable. Outre les initiatives individuelles, des approches collectives d'envergure portent leurs fruits. Parmi les plus importantes : le Système de Management Environnemental, le projet de modification des cahiers des charges des AOC bordelaises et les multiples initiatives pour réduire l'usage des pesticides. Le niveau d'engagement du vignoble de Bordeaux est fort car, toutes certifications et démarches confondues - individuelles, collectives, en agriculture biologique, biodynamie ou certifiée Haute Valeur Environnementale -, c'est 55% du vignoble qui a initié une démarche de développement durable. En 2016, 45% du vignoble était impliqué. L'objectif est de convertir 100% de la filière des vins de Bordeaux.



→ SME du Vin de Bordeaux : mobilisation collective, innovations et partage

Il y a 20 ans, le Conseil Interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) s'est donné pour mission de fédérer la filière et l'ensemble des parties prenantes autour des enjeux des vins de Bordeaux ; d'accompagner la filière dans une démarche de développement durable (réduire les pesticides, produire moins de déchets et recycler davantage, améliorer les performances énergétiques des exploitations, réduire les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation d'eau, mieux maîtriser le traitement des effluents, protéger et valoriser la biodiversité locale) ; de faire avancer les connaissances au service de l'intérêt collectif ; d'anticiper les nouvelles exigences en matière d'environnement et de sécurité alimentaire mais aussi de diffuser les connaissances et de mettre à disposition des outils collectifs facilitateurs.

Dès 2010, la démarche de **Système de Management Environnemental**, portée par le CIVB, est proposée aux opérateurs bordelais pour les **accompagner dans la transition environnementale** en prenant en compte tous les aspects (eau, énergie, phytosanitaires, salariés et riverains) et leur faciliter l'accession à la **certification environnementale internationale ISO 14001**.

Concrètement, le SME est un groupe d'entreprises qui partage, encourage et innove autour de pratiques vertueuses. Sa démarche de progrès est basée sur le **volontariat**, la **mutualisation** et le **partage d'expériences**.

Tous les types d'entreprises - propriétés, négoce, caves coopératives -, quel que soit leur taille, leur mode de production - bio, biodynamie ou conventionnel - sont acceptés au sein du SME.

En un an, la 1^{ère} Association pour le SME du Vin de Bordeaux – qui réunissait 26 volontaires en 2010 - réussit la performance d'accéder à la **certification collective ISO 14001**.

Aujourd'hui, **plus de 770 entreprises** du secteur participent au SME du Vin de Bordeaux. Elles représentent **20% de la surface du vignoble et 30% des volumes**.

50% des grands crus classés de Bordeaux adhèrent à la démarche SME.

En septembre 2017, **160 exploitations viticoles partagent la certification ISO 14001 et 120 la certification Haute Valeur Environnementale** de niveau 3 (le plus haut niveau en France).

Fin 2016, le SME du Vin de Bordeaux figure dans les textes officiels comme organisation reconnue pour porter collectivement la certification Haute Valeur Environnementale.

En 2017, le SME publie le **Guide des bonnes pratiques environnementales**, un outil de diffusion et de partage.

→ Projet de modification des cahiers des charges des AOC bordelaises

Allan Sichel, Président du CIVB, souligne une autre évolution marquante : « Nous sommes fiers d'annoncer d'importantes avancées en matière de réduction des pesticides.

Pour la première fois en France, 7 organismes de défense et de gestion, couvrant 80% de la surface de notre vignoble, ont manifesté la volonté de modifier **leur cahier des charges pour y intégrer différentes mesures agroenvironnementales**.



Parmi les mesures validées collectivement par les viticulteurs il y a :

- **l'interdiction de l'usage des herbicides** sur la totalité de la surface du sol ;
- l'obligation pour les viticulteurs de **connaître et mesurer leur indice de fréquence de traitement**, indicateur clé de l'usage des pesticides et prémices d'un outil de pilotage fin des quantités utilisées ;
- la possibilité d'introduire des **cépages résistants** permettant une très forte réduction de l'utilisation des pesticides (maximum 5% de la surface) ;
- **l'obligation pour leurs viticulteurs de s'engager dans une démarche de « certification environnementale »**.

Toutes ces propositions ne seront mises en œuvre qu'après examen et approbation de l'INAO.

→ Réduire l'usage des pesticides

Le CIVB a adopté un principe d'évitement des pesticides classés cancérigènes mutagènes et reprotoxiques en invitant les vigneron·nes à utiliser des pesticides alternatifs, (chimiques ou biologiques - liste de 70 molécules sur le site du CIVB avec à chaque fois leur alternative). Lorsque le CIVB fait face à des impasses techniques, il recommande d'utiliser son outil Optidose qui permet de réduire fortement les quantités de pesticides.

Le CIVB a également créé l'**Atlas zones sensibles**. Il a été envoyé à 903 viticulteurs concernés par un arrêté préfectoral qui fixe les mesures destinées à préserver les lieux et établissements accueillant des personnes vulnérables aux risques d'exposition aux produits phytopharmaceutiques. Cet Atlas cible les viticulteurs qui ont des parcelles près de ces établissements, notamment des écoles, et leur demande de ne pas traiter pendant la semaine pour éviter d'exposer les enfants.

En outre, 13 projets novateurs ont été soutenus par la Région Nouvelle Aquitaine afin d'améliorer la pulvérisation, les produits de biocontrôle et/ou biostimulants de même que les traitements physiques (par la chaleur, les ondes...).

Soutenir la recherche

Chaque année, le CIVB investit environ **400.000 €** (le 1/3 du budget recherche) au **soutien des recherches et travaux pour la réduction voire la suppression de l'usage de produits phytosanitaires** et qui visent :

- **la création de cépages résistants aux maladies** respectant les spécificités bordelaises et adaptées au changement climatique ;
- **l'étude des cépages résistants déjà existants** dans les conditions du vignoble bordelais ;
- **la stimulation des défenses de la vigne** par des molécules naturelles ou des extraits de sarments ;
- **la modélisation des maladies, la viticulture de précision**
- les essais de **produits de biocontrôle**.



Allan Sichel, Président du CIVB, conclut : « D'ores et déjà, 55% du vignoble bordelais est engagé dans une démarche environnementale. Notre ambition est d'engager le plus rapidement possible 100% de notre filière, soit les 111.000 ha du vignoble bordelais. Le taux de progression de 10% par an enregistré depuis 3 ans me fait dire que nous atteindrons bientôt l'objectif. »



1 - Plantation de cépages résistants

a – Vignobles Ducourt

Parallèlement à leur approche de réduction des intrants, les vignobles Ducourt ont engagé une campagne de plantation de cépages naturellement résistants aux principales maladies de la vigne (le mildiou et l'oïdium). Ils ont ainsi réduit les traitements de 80% à 90% sur ces parcelles.

b – Cave coopérative de Tutiac

A titre expérimental, les vignerons de Tutiac (Côtes de Bordeaux) ont planté 14 cépages résistants. Ils ont été choisis car ils offrent une résistance face aux maladies de la vigne (en particulier mildiou et oïdium) et permettraient donc de réduire les intrants. C'est une démarche d'étude à long terme dont les résultats tangibles seront disponibles d'ici 5 à 10 ans. Ils pourront profiter aux 500 coopérateurs.



2 - Confusion sexuelle

Château Couhins

Le procédé de confusion sexuelle est une innovation bordelaise développée dans les années '90 au Château Couhins. Cette méthode de lutte biotechnique perturbe le système hormonal de reproduction des papillons nuisibles. Le principe : disposer dans le vignoble des diffuseurs qui libèrent des phéromones sexuelles femelles. Désorientés, les papillons mâles ne trouvent pas leurs femelles. Moins d'accouplement et donc moins d'insectes nuisibles pour les vignes. Un système gagnant-gagnant : des vignes mieux protégées et une suppression des insecticides.



3 - Les plantes comme alliées

a – Château Argadens

Depuis 2012, le château Argadens poursuit une réflexion sur la **bonne synergie entre les plantes et les sols**. Un des salariés a reçu une formation sur les **plantes bio-indicatrices en viticulture**. L'idée est d'observer le couvert végétal de façon empirique de manière à recueillir des informations sur la nature des sols. En effet, certaines plantes sont révélatrices de l'aspect physique du sol (compactage) et de son aspect chimique (carence, pollution). Un autre salarié a suivi une formation sur les couverts végétaux et engrais. Depuis, le château a mis en place des essais de semis (féveroles, avoine, trèfle) durant la dormance de la vigne (octobre à avril). Ces plantes vont notamment œuvrer pour décompacter le sol mais aussi constituer un apport en azote-



3 - Les plantes comme alliées (suite)

b – Vignobles Rousseau et Château de Reignac

Les **vertus du bambou comme éco-station d'épuration des eaux et des sols** sont exploitées par les vignobles Rousseau et le château de Reignac. « *Nos eaux usées sont d'abord filtrées grossièrement avant de rejoindre la bamboueraie qui joue un rôle de dépolluant* », explique Laurent Rousseau. Cette technologie développée par la société Phytorem utilise les propriétés épuratrices du bambou géant. Celui-ci héberge des bactéries au sein de ses rhizomes capables de dégrader les polluants contenus dans les effluents de chai. « *Les matières dégradées constituent la nourriture du bambou, propice à sa croissance.* » Cette station d'épuration d'un genre nouveau s'intègre idéalement dans le paysage sur près de 1200 m² au château de Reignac. Un dispositif d'assainissement naturel, peu consommateur d'énergie, au coût d'exploitation réduit.



4 - Innovation technique : l'unité de captage de CO2 du Château Smith Haut Lafitte

Le château Smith Haut Lafitte s'est doté d'un chai très écologique en 2012. Entouré d'arbres et semi-enterré, c'est un chai « furtif » de 1100 mètres carrés. Certifié ISO 14 001, le château a lancé de nombreuses actions autour du développement durable. Station d'épuration, récupération des eaux de pluie, inertie thermique des locaux, puits canadien, bardage de l'ensemble en bois de pin et toits végétalisés... On y trouve même une première girondine : une **unité de captage du CO2** libéré par les cuves lors des vinifications. **Le gaz carbonique issu des fermentations est converti en bicarbonate** utilisé ensuite notamment par l'industrie pharmaceutique et chimique.



PRESS OFFICE Belgique

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez déguster l'une ou l'autre bouteille de Bordeaux pour un prochain article.

Laurence Hannon
Attachée de presse FR
Valor events & communication
laurence@valor.be
+32 479 63 00 02

Marianne Lenaerts
Attachée de presse NL
Valor events & communication
marianne@valor.be
+32 499 53 35 49

CONTACTS PRESSE CIVB - INTERNATIONAL

Cécile Ha
Relations presse internationale
Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux
cecile.ha@vins-bordeaux.fr
+33 5 56 00 43 42

VINS DE
BORDEAUX | 